

Entente régissant l'utilisation responsable des appareils numériques personnels par les élèves et l'accès au réseau sans fil du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le Csc MonAvenir reconnaît que l'appareil numérique personnel (nommé ci-après « ANP ») est un outil qui offre un accès à l'information et à la communication.

Dans le but de maintenir un climat scolaire positif, sécuritaire et inclusif pour tous, le Csc MonAvenir désire que ses élèves et son personnel adoptent des comportements de bons citoyens à l'ère numérique. Le Csc MonAvenir reconnaît toutefois qu'il lui est impossible de contrôler totalement la conduite des usagers.

Le Csc MonAvenir croit que tous les élèves ont la responsabilité d'agir en bons citoyens à l'ère numérique en respectant les règles d'utilisation des ressources technologiques de l'école et du Conseil (p. ex. logiciel, matériel, réseau, le Code de vie de l'école).

Tous les élèves et leurs parents / tuteurs doivent signer la présente entente portant sur l'utilisation responsable de la technologie et des ANP, ainsi que sur l'accès au réseau sans fil, avant de pouvoir accéder au réseau, aux ordinateurs de l'école et se servir de leur ANP à l'école, qu'il s'agisse d'un ordinateur portable, d'une tablette, d'un téléphone cellulaire ou d'un autre appareil sans fil permettant d'accéder à Internet. L'entente entre en vigueur à la date de sa signature et reste en vigueur tout le temps que l'élève fréquente la présente école.

L'utilisation d'un appareil numérique personnel (ANP) et l'accès au réseau du Csc MonAvenir et de mon école sont un privilège. Je m'engage à exercer ce privilège dans le respect des politiques et des règlements applicables, notamment la *DA ADM.26.2 – Utilisation du réseau et des technologies de l'information et de la communication du Csc MonAvenir*, la *DA ADM.26.4 – Utilisation des appareils numériques personnels*, la *DA ADM.26.6 Communication numérique* et la *DA ADM.26.7 – Utilisation des médias sociaux*.

En signant cette entente, je m'engage à agir en bon citoyen à l'ère numérique. Entre autres : Je fais preuve de politesse et de courtoisie dans mes communications électroniques.

1. Je protège mes informations personnelles et j'évite de partager des informations personnelles d'autrui.
2. Je ne prends pas de photo, de vidéo ou d'enregistrement d'une personne sans sa permission.

3. Je ne distribue pas et n'affiche pas de photo, de vidéo ou d'enregistrement d'une personne sans sa permission.
4. J'utilise avec soin les ressources technologiques mises à ma disposition.
5. Je rapporte au personnel enseignant toute utilisation irresponsable de la technologie et toute communication électronique qui me semble déplacée.
6. Je ne partage pas mon code d'accès et je n'utilise pas celui des autres.
7. Je respecte le Code de conduite de l'école en tout temps lorsque j'utilise un appareil numérique personnel ou lorsque j'utilise le réseau et les ressources informatiques de l'école.
8. J'utilise mon ANP selon les directives des enseignants.
9. Je comprends que l'école n'est pas responsable de la perte, du vol ou de l'endommagement de mon ANP.
10. Je comprends que mon activité en ligne pourrait être accessible au Conseil et qu'elle n'est pas nécessairement confidentielle.
11. J'accepte d'utiliser uniquement le réseau désigné de l'école / du Conseil.

Je m'engage à respecter les règles qui précèdent en tout temps.

Je reconnais que si je ne me comporte pas en bon(ne) citoyen(ne) à l'ère numérique, je pourrais perdre mes privilèges d'utilisation de la technologie et de mon ANP, ainsi que l'accès au réseau. Je comprends aussi que je m'expose à des mesures disciplinaires.

Veillez signer.

En la présence de :

Nom de l'élève

Nom du parent / tuteur

Signature de l'élève

Signature du parent / tuteur

Date

Date

J'ai lu, compris et discuté de cette entente avec mon enfant.

Note : Cette entente signée doit être conservée dans les bureaux administratifs de l'école.